

PROVINCIAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.153 — QUARANTIÈME ANNÉE — SAMEDI 6 NOVEMBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Falls divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Le Nouveau Ministère et la Vie chère

La modification du ministère a laissé au département de l'intérieur son ancien titulaire, auteur d'un projet de loi tendant à donner aux maires ainsi qu'aux préfets, le droit de taxer toutes les denrées ainsi que toutes les matières nécessaires à la subsistance. Ce droit doit s'appliquer également au chauffage à l'éclairage. Ainsi qu'il en avait pris l'engagement, M. Maroy a déposé, dès la première séance de la Chambre, depuis la reconstitution du Cabinet, son projet, mais il a omis d'en demander l'urgence.

Cette omission causera de longs retards préjudiciables aux intérêts des consommateurs. L'exploitant va continuer sans vergogne à exploiter les villes où la liberté commerciale dégenère en licence. Dans les cités où les municipalités ont pris des mesures de prévoyance ainsi que de réglementation, le mal sera beaucoup moins grand que dans les centres populaires laissés à la merci des exploitateurs de la misère publique.

On objecte que le renchérissement des vivres a pour cause principale l'insuffisance des récoltes de l'année 1915. Il y a du vrai dans cette assertion. Il ne faudrait pourtant pas la généraliser. Prenons les légumes secs, comme exemple. Ce ne sont pas les départements envahis — ainsi qu'on le fait croire — qui fournissent le reste de la France. Ces légumes sont surtout importés, n'importe la qualité ou la quantité des récoltes en France.

Par la maîtrise des mers — ne point l'oublier — les navires de commerce arrivent chargés de denrées dans tous les ports français. A Marseille, ces arrivages se succèdent sans interruption. En résulte-t-il une baisse quelconque ? Nullement. C'est ainsi que les lentilles vertes se vendent, dans certains magasins, jusqu'à 2 francs le kilo, les jaunes de 1.80, les pois de 1.70.

Est-ce que de pareils prix sont abordables aux bourses des pauvres ménagères ? Il en est de même, en proportion, pour les autres légumes secs. On comprendrait fort bien une augmentation rationnelle, car les frais de transport sont plus élevés qu'autrefois. L'État est trop sensible pour qu'il puisse se justifier. D'ailleurs, chaque détaillant fixe les prix qu'il lui plaît.

Il n'en est pas ainsi soit à Toulon, soit à Nice, pour citer ces deux villes seulement, où l'uniformité, dans les prix de vente, existe. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Marseille ?

Ce sont surtout les accapareurs qu'il faudrait atteindre. La Commission de l'armée, à la Chambre des députés, vient d'adopter

un projet de loi tendant à limiter les profits des fournisseurs de la Guerre ainsi que de la Marine, par la révision des marchés. On ne peut qu'approuver cette louable décision.

Il serait indispensable de limiter également les profits des personnes qui détiennent la plus grande partie des denrées, d'empêcher surtout un accaparement dont les conséquences pourraient être tragiques. Lorsque les débats s'ouvrent devant le Parlement, il se trouvera bien, soit à la Chambre, soit au Sénat, quelques députés ou sénateurs pour présenter des amendements dans ce sens.

En ce qui concerne plus spécialement la révision des marchés, il importe de sauvegarder les intérêts des ouvriers ainsi que des ouvrières employés à la confection de l'habillement ainsi que de l'équipement militaire, par un article de loi fixant le taux des salaires sur des bases équitables. Il ne faudrait pas que les fournisseurs puissent se rattraper sur la main-d'œuvre, insuffisamment rétribuée.

Nous sommes en guerre, il convient donc que les besoins de cette situation par une taxation justifiée des salaires à défendre contre une rapacité, trop coutumière du fait, ainsi que par la diminution constante, jusqu'à des limites raisonnables, des vivres nécessaires à la subsistance. Ces actes, le pays les attend de ses représentants dans les deux Chambres. C'est le problème qui s'impose, avec le plus d'évidence, à leur patriotisme éclairé.

La liberté des mers étant assurée, les subsistances ne manqueront jamais. C'est un point des plus importants à noter. Le déficit, trop réel, des récoltes en céréales, en vins, en huiles, dans la France, sera facilement conjuré. Il le serait, sans un enrichissement sensible, par la suppression des droits de douane, que l'on a eu tort de maintenir.

Il y avait d'autres moyens à prendre pour venir en aide aux petits producteurs. Tout augmentant sur les matières servant à l'alimentation du bétail retombe sur les éleveurs. Les surtaxes douanières contribuent puissamment à cette surélévation. C'est ce qu'il importe de constater. En abolissant ces surtaxes, au moins pour une période déterminée, tous les déficits seraient couverts, sans trop d'aggravation dans les prix de vente.

Nous sommes en guerre, répétons-le avec le président du Conseil des ministres. C'est pourquoi rien ne doit être négligé pour la sauvegarde des besoins des populations. Chacun de nous doit supporter solennellement et dignement sa part de sacrifices. Aucun Français ne s'y dérobera. Mais cela ne saurait empêcher l'adoption de toutes les mesures susceptibles d'améliorer le sort des millions de familles de travailleurs, vivant uniquement du produit de leur rude labeur.

Un tel projet de loi, qui ne saurait être que le complément de la loi sur les impôts, est digne de la Chambre des députés, à la Chambre des députés, vient d'adopter

PIERRE ROUX.

461^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 5 Novembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre l'Aisne et l'Oise, dans les secteurs de Puisaleine et de Quennevières, l'ennemi, après avoir tenté d'alerter par une brusque fusillade les garnisons de nos tranchées, a dirigé sur nos positions un bombardement très violent mais inefficace.

En Champagne, nous avons mis en complet échec deux nouvelles attaques allemandes menées à la grenade contre nos tranchées de la Courtine et appuyées encore par des jets de liquides enflammés.

Rien à signaler sur le reste du front.

En Alsace, une de nos escadrilles a survolé Dornach et bombardé les usines employées par les Allemands pour la fabrication des gaz suffocants.

ARMÉE D'ORIENT

La journée du 2 novembre a été calme sur le front de notre secteur en Serbie.

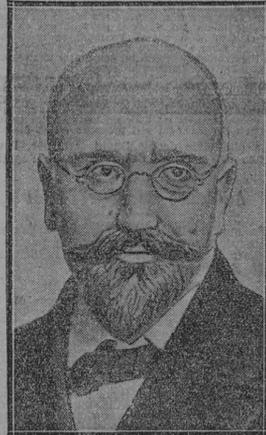
Les Bulgares se retranchent devant Krivolak, à deux cents mètres de nos avant-postes dont ils canonnet les avancées.

Dans la journée du 3 novembre, une action a été engagée au nord de Rabrovo. Le combat continue.

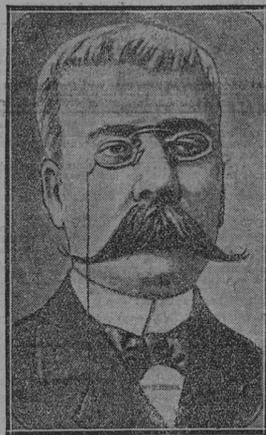
Nos troupes ont mis la main sur les ponts de la Cerna, au nord-ouest de Krivolak.

LA POLITIQUE GRECQUE

Les deux adversaires



M. Venizelos



M. Zaimis

ayant fait très, nous étions dans la cathédrale où par ses murs ébranlés et sa toiture ouverte, pénétraient les derniers rayons du soleil couchant. La maçonnerie, qui menace à chaque instant de s'effondrer, reste suspendue comme si elle était plus légère que l'air ; d'étonnantes arceaux se tiennent de façon fantastique en équilibre sur un seul pilier défilant les lois de l'équilibre et de l'architecture.

Dans la cathédrale, se trouve un soldat à longue barbe ; c'est un artiste bien connu. Il est en train de reproduire sur une toile avec sa palette, la vision si étrange de cette cathédrale à demi-ruinée ; nous lui avons parlé à voix basse tant nous craignons de troubler le silence sacré ; quelques minutes s'écoulent encore, et le feu de l'artillerie finit à cet étonnant silence, tandis que, en passant par le « Tournant de la Mort », nous adressions à Arras un dernier adieu.

IL Y A UN AN

Vendredi 6 Novembre

L'offensive des alliés reprend vigoureusement autour d'Ypres ; des escarmouches et canonnades ont lieu vers La Bassée, Arras et sur la Scarpe ; au nord de la forêt de Laigny, l'artillerie française détruit une colonne de voitures allemandes ; dans l'Aisne, les Français reprennent Soupir et, près de Berry-au-Bac, Sapigney ; à l'est de Verdun et sur les Hauts-de-Meuse, ils s'emparent de tranchées allemandes.

Le Président de la République adresse au ministre de la Guerre une lettre rendant hommage à l'armée française.

Le grand-duc Nicolas annonce au général Joffre la victoire russe en Galicie. Les Russes reprennent Jaroslavl, poursuivent les Autrichiens en retraite sur la Nida et s'emparent, en Turquie, de Kerprinkou.

A Chabat, les Serbes repoussent victorieusement une attaque autrichienne.

curité de notre vieille loyauté ancestrale de guerre que nous étions obligés de tuer, de détruire, nous le ferions le moins laidement possible. Nous n'avions oublié qu'un point : la mentalité de notre futur adversaire.

C'est une preuve de plus de notre bonne foi ; mais c'est aussi une preuve de notre défaut de clairvoyance.

ANDRÉ NEGIS

PROPOS DE GUERRE

Notre Illusion

Bien avant la guerre, le grand état-major allemand avait fait éditer et distribuer en secret, à tous les chefs de troupes, un petit livre contenant la façon dont ils devraient se comporter envers l'ennemi. Ce *cadeau* de l'officier boche n'était, au dire de ceux qui l'ont eu entre les mains, que le manuel du parfait apache. Nous avons vu que ces théories ont été fidèlement appliquées ; elles ont même été dépassées.

Or, voici qu'en feuilletant un catalogue de librairie militaire, un vieux catalogue datant de 1913, j'ai découvert cette notice :

Le lieutenant Jacomet a réuni en un petit volume les *Lois de la guerre* continentales sous forme de règlement. Les stipulations internationales ont suivi depuis quelques années, à la suite des congrès de La Haye et de la convention de Genève, bien des changements importants. Tout officier doit se tenir au courant de ces modifications, car il peut être appelé, dès les premiers jours d'une campagne, à appliquer les règles de ces gens adonnés par l'armée à laquelle il appartient.

Même en tenant compte de la date à laquelle ces lignes ont été écrites, on ne peut se défendre à leur lecture d'un sourire d'ironie amère. En somme, durant près d'un demi-siècle nous avons vécu d'illusions. Le peu de préparation que nous avons fait, nous l'avons fait en vue d'un adversaire idéal, un adversaire taillé à notre image ; respectueux des règles, des conventions, des principes de morale et d'humanité.

La guerre comporte une part de noblesse, d'éclatance, de grandeur qui plait au tempérament français. Nous avons compté sur cette part qui est, en quelque sorte, la réhabilitation de ces vastes tueries. C'était la sé-

LA GUERRE

Les Allemands cherchent une diversion sur notre front

ILS ÉCHOIENT SUR TOUTE LA LIGNE

Londres, 5 Novembre.

On mande de Toronto au Times : Le prospectus de l'emprunt de guerre intérieur sera publié dans la dernière semaine de novembre ; le duo de *connaught* annoncé qu'il inscrira son nom en tête des souscripteurs. Le ministre des Finances, M. White, s'est mis en communication avec l'Association des banquiers du Canada, les Compagnies canadiennes d'assurance et les maisons de placements financiers, qui lui ont promis tout leur appui. L'emprunt sera, croit-on, au capital de 50 millions de francs et sera offert en souscription publique sans formation d'un syndicat de garantie.

difficile le mouvement des bateaux turcs et le ravitaillement par voie de mer des troupes turques de la Péninsule.

La Guerre en Orient

LA CRISE GRECQUE

Que va faire le roi ?

Londres, 5 Novembre.

On mande au Petit Parisien :

La nouvelle de l'echec subi hier à la Chambre grecque par M. Zaimis et celle de sa démission ont fait naître ici, dès qu'elles ont été connues du grand public, l'espoir de voir la Grèce revenir à la politique vénézélienne et agir bientôt aux côtés de la Serbie et des Alliés. Le ministre de Grèce, M. Gennadius, interrogé sur les conséquences possibles du vote émis par la Chambre, a répondu : « Si les faits sont exacts, ils sont évidemment très importants. »

Une autre personnalité grecque, interrogée, et qui n'est pas tenue à autant de réserve, s'est également refusée à faire le moindre pronostic.

— Dans un pays où le régime constitutionnel fonctionnerait régulièrement, le retour au pouvoir de M. Venizelos ne ferait aucun doute ; mais ce n'est plus le cas chez nous. A deux reprises déjà le roi Constantin, s'est placé au-dessus de la Constitution, et, contrairement à la volonté de la majorité du pays et de la Chambre, il a appelé au gouvernement les hommes disposés à suivre sa politique. Rien ne nous permet d'affirmer qu'il n'en sera pas ainsi une troisième fois. Constitutionnellement, le monarque n'a pas le droit de dissoudre à nouveau la Chambre et de provoquer de nouvelles élections cette année. La mobilisation rend, d'autre part, ces élections impossibles actuellement ; il semble d'ailleurs peu probable que M. Venizelos ait précipité cette crise sans être sûr de son terrain. Les arguments pour et contre se balancent ; le mieux est d'attendre.

Dans les milieux officiels parlementaires on observe, après les surprises récentes, la même réserve et la même prudence.

La solution de la crise ne tarderait pas

Athènes, 5 Novembre.

Le roi a fait appeler les chefs des différents partis pour conférer avec eux sur la situation. Il est probable que la crise ministérielle prendra fin demain.

Les déclarations de M. Venizelos à la Chambre

Athènes, 5 Novembre.

Voici les principaux passages du discours prononcé par M. Venizelos à la séance de ce matin.

Parlant de la politique extérieure du gouvernement, M. Venizelos a dit : « Non seulement cette politique n'a pas notre confiance, mais nous la considérons comme néfaste pour le pays. Au cours de ces derniers jours, nous avons ressenti plus profondément encore la douleur de voir notre pays menacé par notre éternel ennemi, qui se retourne contre nous après avoir égaré la Serbie. Nous ressentons une profonde douleur en constatant que demain nous serons seuls, sans alliés ni amis, devant un ennemi formidable. »

M. Venizelos profite de l'interruption d'un député lui demandant s'il pense que le roi désire la ruine de la nation, pour s'écrier : « J'ai vu de près la ruine de la nation, mais je ne la désire pas. Je ne veux pas que le roi se voit pas la ruine de la nation ; il serait ridicule d'émettre cette opinion ; mais notre régime est une royauté constitutionnelle, toutes les responsabilités incombent au gouvernement. Si vous désirez la monarchie absolue, dites-le franchement et demandez le changement de régime. Alors nous lutterons désespérément, car le peuple désire conserver le régime actuel. J'admets le droit pour la couronne d'être en désaccord avec le gouvernement, quand elle croit que le gouvernement est en désaccord avec le peuple, mais après les dernières élections aucun malentendu ne pouvait subsister. Je reconnais que le roi est un excellent stratège, mais ne possède pas une expérience politique suffisante. »

M. Venizelos cependant n'entend pas rejeter sur le roi la responsabilité de la situation actuelle de la Grèce. Il la rejette sur ceux qui ne préviennent pas le souverain, comme il devait le faire, que la couronne ne pouvait pas méconnaître le vote de confiance accordé par la Chambre au précédent Cabinet.

M. Gounaris, ministre de l'Intérieur, intervenant alors, pense que la politique de M. Venizelos conduirait infailliblement le pays à la ruine : « M. Venizelos, dit-il, voudrait que nous prenions position contre les Etats puissants qui marchent avec la Bulgarie. Ce serait désastreux pour la Grèce. Quant à nos engagements ajoutés, résultant de notre alliance avec la Serbie, vous savez bien que la Serbie n'était pas en état de mettre à notre disposition les forces auxiliaires elle était tenue par le traité. »

M. Theotokis, ministre des Communications, parle dans le même sens. Il examine en détail la politique extérieure de M. Veni-

Dans Arras bombardée

LA VISITE D'UN JOURNALISTE ANGLAIS

Londres, 5 Novembre.

Un correspondant de presse anglais sur le front français décrit l'état dans lequel il vient de trouver Arras :

Juste avant d'arriver en ville, on trouve une courbe connue sous le nom suggestif de « Tournant de la Mort ». L'ennemi est aux alentours de la ville, et cependant, comme un paysage n'aurait pas seulement les obus qui s'écrasent dans leurs maisons, mais encore les balles dangereuses qui n'évitent pas de leur approche. On peut se demander si beaucoup de ces Arrageois n'ont pas le désir de demeurer dans la ville aussi longtemps qu'ils auront un toit pour leur abriter et des caves pour se réfugier quand les obus allemands commencent à pleuvoir.

J'ai parlé à beaucoup d'entre eux, tous m'ont donné la même impression de tranquillité surhumaine. Leur regard est clair, comme un paysage d'été, d'un bel après-midi d'été, indiquant des hommes dont le devoir consiste à risquer leur vie quotidienne et auxquels par conséquent, la mort n'inspire aucune crainte. Juste au moment où trois gros obus tombaient en succession rapide derrière nous, nous passions auprès d'un vieillard qui portait un bonnet d'été, et un jeune homme sur la tête duquel on avait mis le vieillard. Ces obus sont tombés près de la cathédrale, n'est-ce pas ?

Peut-être, répondit le vieillard d'un ton calme ; je n'en suis pas tout à fait sûr, mais je le saurais bientôt, puisque j'habite près de là et que je retourne à l'habitude d'un bonjour poli, l'homme se dirige tranquillement vers la zone de danger pour voir si sa maison restait toujours debout.

Deux ou trois boutiques restent ouvertes à Arras, l'une d'elles est tenue par la mère et la fille ; cette dernière nous dit avec une sorte de herté qu'elles avaient réellement eu de la chance, car deux obus seulement étaient tombés sur leur maison qui avaient réduit l'arrière-boutique en miettes.

Nous avons visité la maison ; il est vrai fort exposée, qui nous a semblé avoir été l'objet d'une attention particulière de la part de l'ennemi ; il est impossible de dire combien d'obus elle a reçus, mais quatre étages ont complètement disparu ; comme par miracle le rez-de-chaussée est toujours intact, et dans la cave nous avons découvert une heureuse famille : le mari, la jeune femme et son bébé, la grand-mère de canaris, un chien. Les caves jouent nécessairement une part prédominante dans la vie de Arrageois ; quand des obus allemands arrivent dans une rue, on quitte un mouvement général se dessine, chacun se dirige vers la cave la plus proche.

Par contre, les obus qui éclatent sont l'objet de peu d'attention, et le mépris du danger est si général que quand l'obus tombe sur un quartier, une sirène retentit pour annoncer le danger et chaque Arrageois de se diriger avec une dignité lenteur vers la porte de la cave la plus proche, s'arrêtant sur les marches jusqu'au ronronnement de l'obus pour s'assurer que ce n'est pas une fausse alarme.

La journée que nous avons passée à Arras a été extrêmement calme, ce qui veut dire que les Allemands et les Français n'ont pas tiré plus de 50 à 60 obus ensemble par heure. Nous avons aperçu une vieille femme qui dormait profondément sur un banc, et son chien au bruit incessant des canons, et cependant nous avons pu photographier cette femme sans qu'elle s'en aperçut. Un obus arriva dans son voisinage, elle ne bougea toujours pas une minute ; plus tard elle était éveillée par le bruit d'une sirène ; alors se levant lentement, elle appela son chien et se dirigea vers la porte de la cave où elle attendait un peu ; ne voyant rien venir elle re-

LA VIE CHÈRE

Le Rôle des Boucheries municipales

La réponse du Maire d'Aix au Maire de Marseille

Un retard injustifié dans la réception de notre courrier d'hier a privé nos lecteurs de la réponse faite à M. Eugène Pierre, maire de Marseille, par M. le docteur Bertrand, maire d'Aix. Dans un article précédent, nous avions longuement exposé l'état de la municipalité aixoise et les résultats obtenus par elle dans l'intérêt de la population. Le tableau très complet des prix de la viande, qui accompagnait cet article, ne laissait aucun doute sur les économies que la concurrence municipale avait permis de faire réaliser aux consommateurs.

Le maire de Marseille avait paru douter de l'efficacité de la mesure prise par son collègue d'Aix. M. le docteur Bertrand, en lui adressant la lettre suivante, présente le valeur de sa décision et souligne la coupable indifférence dont fait preuve, sur ce sujet pourtant capital, la municipalité marseillaise.

Monsieur le Maire et cher Collègue, Par une lettre portant votre signature et rendue publique, vous mettez en cause notre ville au sujet de la Boucherie municipale, que les circonstances nous ont obligé de créer. Vous indiquez notamment que vous ne connaissez aucun essai heureux en France de boucheries municipales, que celle qui fonctionne à Aix, n'a de municipal que le nom. Permettez-moi, mon cher collègue, de répondre quelques mois qui mettront les choses au point et vous feront complètement connaître les résultats que nous avons pu obtenir grâce à cette organisation.

Après avoir prescrit aux bouchers et charcutiers d'avoir à afficher les prix de vente dans leurs magasins, et devant l'insuccès de cette mesure, la Municipalité avait mis à l'étude la « taxation de la viande ». Reconnaissons également que cette mesure n'aurait aucun résultat appréciable étant donné qu'il est très difficile, sinon impossible, de vérifier la qualité de la marchandise, et que, d'autre part, les fluctuations des prix sur les marchés sont très fréquentes, ce qui occasionnerait des variations dans l'établissement de la taxe, et aussi en présence des renseignements peu exacts que l'on peut obtenir parvenus de diverses villes, la Municipalité ne s'y est pas arrêtée.

Elle a donc préféré recourir à la création d'une boucherie municipale, et nous avons vu que vous dites que cette boucherie n'a de municipal que le « nom ». Mais qui donc a cherché et trouvé le fournisseur de la viande, qui nous a permis d'être appelé à alimenter notre population en cas où les bouchers auraient fermé leurs magasins, si ce n'est la Municipalité aixoise ? Qui donc a traité avec ce fournisseur, si ce n'est la Municipalité, et qui donc a fixé les prix de vente pour le détail, si ce n'est la Municipalité aixoise ?

Qui donc a choisi le magasin, le gérant, le surveillant qui est un ouvrier marseillais, si ce n'est encore la Municipalité aixoise ? Toujours la Municipalité ! Que vous fassiez donc de plus pour démontrer le caractère municipal de votre boucherie, si ce n'est la Municipalité, et qui donc a traité avec ce fournisseur, si ce n'est la Municipalité, et qui donc a fixé les prix de vente pour le détail, si ce n'est la Municipalité aixoise ?

Vous ne connaissez pas d'essai heureux en France, exprimez-vous ?

Mais sommes-nous donc des étrangers nous qui nous trouvons à Aix, nous qui nous n'est-elle pas une ville assez importante pour vous ? Peut-être bien ! Et cependant, les résultats que nous avons obtenus sont assez concluants : diminution très sensible sur

toute la ligne et qui atteint jusqu'à 33 % sur certains morceaux. Ajoutons qu'au point de vue financier, nous ne coupons aucun risque, le gérant étant seul responsable.

Nous voulions atteindre un double but : donner à la population de la viande à bon marché et sauvegarder en même temps les finances municipales.

Nous pouvons dire que nous avons pleinement réussi, au delà même de nos espérances.

Et la preuve en est dans les marques d'encouragement et les félicitations que nous avons reçues de tous les points de la France, — et ce qui nous est de beaucoup le plus sensible, dans la satisfaction exprimée par tous nos concitoyens.

Je pourrais arrêter là les quelques réflexions que me suggère votre lettre, mais je dois admettre que je ne partage pas votre sentiment au sujet de la viande que nous vendons à Aix. A mon sens, ce ne sont point les « chevillards » qui sont la cause de cette hausse, mais bien les détaillants. Les chevillards ont offert, et ce qui comparait aux prix de notre ville, vendent à des prix très raisonnables et qui auraient dû permettre à nos bouchers d'établir des prix de vente beaucoup moins élevés et plus en rapport avec les circonstances difficiles que nous traversons.

Veillez agréer, monsieur le Maire et cher Collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

M. le Maire d'Aix, Docteur BERTRAND.

Les cours de la viande ont baissé

Les documents officiels le prouvent

Ce que le Petit Provençal a avancé au sujet de la cherté excessive de la viande dans les Marseillais continue à souffrir, notre journal le base sur des textes. Il a fourni l'exemple de la boucherie municipale d'Aix. Il a appuyé sur un tableau comparatif des prix accusant une baisse très grande obtenue à Aix entre les cours pratiqués le 10 août et ceux du 2 octobre.

Nous venons de nous procurer la preuve que M. le préfet avait mille fois raison de demander à M. le maire d'Aix ?

Voilà des chiffres qui étayeront, une fois pour toutes, notre campagne contre la cherté de la viande.

Ces chiffres, nous les avons empruntés à des documents officiels, aux renseignements commerciaux publiés par le Journal Officiel.

D'après ces renseignements, au Marché de la Villette, marché réglementé du prix de la viande en France, le prix moyen du kilogramme de viande nette était :

Pour le veau, fin juillet dernier, 1^{er} et 2^e qualités : 3 fr. 10, 2^e fr. 90 et 2^e fr. 70 ; mi-octobre : 2 fr. 80, 2^e fr. 60 et 2^e fr. 40 ; novembre : 2 fr. 70, 2^e fr. 55 et 2^e fr. 35 ; mi-octobre : 2 fr. 45, 2^e fr. 35 et 2^e fr. 15.

Pour le porc, fin juillet dernier, 1^{er} et 2^e qualités : 2 fr. 35, 2^e fr. 25 et 2^e fr. 15 ; mi-octobre : 2 fr. 10, 2^e fr. 05 et 2^e fr. 05 ; novembre : 2 fr. 38, 2^e fr. 24 et 2^e fr. 18 ; septembre : 2 fr. 31, 2^e fr. 27 et 2^e fr. 11 ; mi-octobre : 2 fr. 24, 2^e fr. 16 et 2^e fr. 04.

Pour le mouton, fin juillet dernier, 1^{er} et 2^e qualités : 3 fr. 02, 2^e fr. 70 et 2^e fr. 48 ; mi-octobre : 2 fr. 88, 2^e fr. 42 et 2^e fr. 20 ; septembre : 2 fr. 70, 2^e fr. 30 et 2^e fr. 15 ; mi-octobre : 2 fr. 49, 2^e fr. 01 et 2^e fr. 87.

Les statistiques, publiées par le ministère de l'Agriculture, et qui nous viennent de reproduire, forment la démonstration péremptoire de la véridicité de ce que nous avons toujours avancé. Il n'est plus possible de donner le change à l'opinion publique. — A. G.

Marseille et la Guerre

Mortis au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms : De M. Henri Serre, soldat mitrailleur, 157^e d'infanterie, tué à l'ordre du jour de l'armée, tué à l'ennemi le 7 octobre 1915, à l'âge de 22 ans.

De M. Pierre Cadihac, contrôleur des Contributions directes, sergent au 6^e colonial, mort pour la Patrie, le 25 octobre 1915, à l'âge de 30 ans.

De M. Adolphe Baudet, lieutenant au 69^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915.

De M. Louis Aymar, soldat au 312^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 19 septembre 1915, à l'âge de 33 ans.

De M. Romain Amoureux, ancien élève du Lycée de Marseille, tué à l'ennemi le 5 octobre 1915, à l'âge de 29 ans.

De M. Joseph Gébélian, maître mécanicien à bord du *Calvados*, mort pour la Patrie, le 25 septembre 1915, à l'âge de 39 ans.

De M. Clément Guiter, sergent-fourrier, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915.

De M. Julien Giraud, de Cadolive, soldat au 33^e d'artillerie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 27 septembre 1915, à l'âge de 21 ans.

De M. Louis Pellet, d'Arles, soldat au 415^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915.

De M. Jules Favier, de Tarascon, soldat du 27^e bataillon de chasseurs, tué à l'ennemi le 20 août 1915, à l'âge de 23 ans.

Enfin un Bouillon Français

LE BOUILLON FOURNIER

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la création à Marseille d'un importante fabrique de BOUILLON CONCENTRÉ, sous la direction de notre concitoyen M. Fournier jeune, le négociant bien connu de notre ville.

Nous le félicitons de cette heureuse initiative, car, malgré les difficultés actuelles, il a su installer une usine modèle, débitant un produit de première qualité, bouillon exquis et nourrissant qui, dans beaucoup de familles, remplacera le populaire pot-au-feu, et qui, par son caractère supérieur, portera un coup définitif aux « bouillons boches » K-K et autres marques.

M. Fournier mérite d'être cité au nombre des courageux Français qui se sont proposés de prouver à nos ennemis qu'au point de vue industriel nous les aurons !

Nous souhaitons la bienvenue au « Bouillon Fournier »

Dépôt principal : 131, rue Sainte. Tél. 14-52.

Au 1^{er} Conseil de guerre maritime

La perte du croiseur « Indien »

Le 1^{er} Conseil de guerre maritime permanent s'est réuni ce matin pour juger M. le lieutenant de vaisseau E. Forget, ex-commandant du croiseur auxiliaire *Indien*, qui fut torpillé par un sous-marin ennemi le 8 septembre dernier, coulé en rade de Rhodes.

Siôt la séance ouverte, M. le lieutenant de vaisseau E. Forget est introduit. Il porte, épinglé sur la poitrine, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Le greffier donna ensuite lecture du rapport de mer et des conclusions du commissaire rapporteur chargé de l'instruction. Il résulte de ces documents que le croiseur auxiliaire *Indien* avait été capturé par un sous-marin ennemi dans les eaux de la zone sous le pavillon américain, il faisait de la contrebande de guerre avec un équipage grec. Après sa prise, il fut transformé en croiseur auxiliaire et armé de deux canons de 50 pour lui permettre de faire la chasse aux sous-marins allemands. Le croiseur fut torpillé le 8 septembre à 6 heures 30 du matin, dans le port de Rhodes pendant que sans méfiance il s'approchait d'un petit bâtiment en détresse.

L'équipage, à l'exception de treize hommes sur lesquels furent sauvés, furent les désemparés, ont été peisés par le commandant qui ne quitta son navire que quand il fut disparu complètement. Il est à regretter que nous ne possédions pas de renseignements plus précis sur les dernières instructions pour le sauvetage.

prononce à l'unanimité l'acquiescement de l'ex-commandant de l'*Indien*.

Sur le désir de M. le capitaine de vaisseau Louis Motte, président du Conseil de guerre, le lieutenant de vaisseau Forget est ensuite rappelé dans la salle des séances.

— Commandant, lui dit le président, je suis heureux de vous annoncer que vous êtes acquiescé à l'unanimité. Permettez-moi de vous retourner les paroles que vous adressiez à votre équipage, après le naufrage : « Officiers, officiers marins et matelots, déclariez-vous, vous avez tous fait votre devoir ! Je vous dis, à mon tour, commandant Forget, vous avez fait plus que votre devoir ! Et sur ces derniers mots, le président tend la main au commandant Forget, qui lui serre avec une visible émotion, ainsi que celles de tous les juges.

Le public, assez nombreux, qui venait assister à cette poignante scène, s'est retiré vivement impressionné.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 5 Novembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, des actions d'artillerie se sont poursuivies au cours de la journée, particulièrement dans le secteur de Loos.

En Champagne, les combats continuent avec la même violence dans le champ au nord de Massiges.

Au cours de nouvelles attaques menées avec les mêmes procédés, et des effectifs importants, l'ennemi a pu pousser quelques éléments dans notre tranchée de première ligne à la cote 199. Partout ailleurs, il a été tenu en échec ou complètement repoussé par nos contre-attaques.

Dans les Vosges, une de nos mines a détruit, à la Chapelotte (est de Badonviller), un blockhaus allemand.

Malgré une violente préparation de leur artillerie, les Bulgares ont nettement échoué, le 3 novembre, dans toutes leurs tentatives contre notre tête de pont de Krivolak.

Le même jour, à l'est de Rabrovo, nous avons enlevé les villages de Memisti et Kajali, et attaqué les crêtes frontières. Les Bulgares ont montré une grande activité d'artillerie et violentement bombardé Vladovo.

L'action engagée par nos troupes au nord de Rabrovo, continue.

ARMÉE D'ORIENT

Malgré une violente préparation de leur artillerie, les Bulgares ont nettement échoué, le 3 novembre, dans toutes leurs tentatives contre notre tête de pont de Krivolak.

Le même jour, à l'est de Rabrovo, nous avons enlevé les villages de Memisti et Kajali, et attaqué les crêtes frontières. Les Bulgares ont montré une grande activité d'artillerie et violentement bombardé Vladovo.

L'action engagée par nos troupes au nord de Rabrovo, continue.

DANS LES BALKANS

L'Attaque contre la Serbie

Les Bulgares reculent devant les Alliés

Genève, 5 Novembre.

On mande de Bucarest à la Tribune :

Grâce à de nouveaux renforts franco-anglais arrivés à Doiran, les Bulgares continuent à se retirer vers Strumitza. La lutte est très violente. Les localités bulgares de Popovo, Cepelli et Kurtinino, sont au pouvoir des alliés.

Sur les fronts de Kragelevatz-Kraljevo et de Velès-Istip, les Allemands ont cessé leur offensive, par suite de la formidable résistance des Serbes.

Le général Gallieni et le Conseil Municipal de Paris

Paris, 5 Novembre.

En réponse à la lettre adressée par le général Gallieni au conseil municipal de Paris, le bureau est allé lui rendre visite aujourd'hui à 5 heures, pour lui marquer la gratitude de la population parisienne. M. Adrien Mithouard s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Ministre, Nous venons, mes collègues et moi, saluer dans vos nouvelles fonctions de ministre de la Guerre, l'ancien gouverneur militaire de Paris, dont le nom est inscrit désormais entre les noms des bienheureux fondateurs de la ville, sur le tableau du vieux navire de la Cité. Si dans les jours où l'ennemi marchait sur nous, les Parisiens ont été dignes de l'honneur de servir sous votre commandement, ce n'est pas sans votre courage, et c'est aussi votre confiance dans le soldat résolu, qui s'était engagé à mener la défense jusqu'au bout.

Fiers du rôle que l'armée de Paris a joué dans ces jours fâcheux, nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de tout ce que vous avez fait depuis un an pour assurer la sécurité de la capitale et pour lui permettre de rester vivante, active et libre de son mouvement.

Un moment où l'accomplissement d'un grand devoir vous séparait de nous, Monsieur le Ministre, nous ne nous résignons pas à tourner si vite le page d'histoire que nous avons vécu ensemble. Il nous sera permis demain encore de la garder devant nos yeux, puisque c'est le héros de la bataille de l'Ourcq, puisque c'est le vaillant général Maunoury qui nous succède.

Le général Gallieni, en remerciant les membres du bureau de leur démarche, leur a renouvelé l'expression de son admiration pour la belle attitude de Paris.

Le Sous-Marin allemand en détresse

C'est le « U-9 », il avait touché le fond

La Haye, 5 Novembre.

Suivant une information reçue au ministère de la Marine, c'est le sous-marin U-9 qui, mal gouverné, a touché le fond sur le Noordgerdond, à un mille au large de la côte de Terschelling. Il a été endommagé.

DANS LA MARINE

LES NOUVEAUX AMIRAUX

Paris, 5 Novembre.

Le capitaine de vaisseau Schwere, qui vient d'être nommé contre-amiral, est né en 1862. Dans le grade de lieutenant de vaisseau, il fut chargé de plusieurs missions scientifiques. Comme capitaine de vaisseau, il a commandé le *Justice* et le *Poliveau*. Très versé dans l'étude des poudres, il fut nommé sous-chef d'état-major en 1914. Il exerça en cette qualité le commandement supérieur des canonnières fluviales aux armées. Il a été cité d'ailleurs à l'ordre de l'armée. Il vient d'être appelé par l'amiral Lacaze pour remplir les fonctions de chef de cabinet.

De son côté, le lieutenant de vaisseau, récemment vice-amiral, est né en 1865. Lieutenant de vaisseau, il fut nommé aide de camp de l'amiral Courtois, dans la colonne Sey-

mour. En tant que capitaine de vaisseau, il commanda les flottilles de torpilleurs et sous-marins de l'armée navale. Promu contre-amiral en 1914, il commandait depuis le début des hostilités la brigade des fusiliers marins.

Le nouveau sous-chef d'état-major de la Marine, Paris, 5 Novembre.

Le capitaine de vaisseau Grasset est désigné pour remplir les fonctions de sous-chef d'état-major général de la Marine.

DANS LES BALKANS

L'Attaque contre la Serbie

Les Bulgares reculent devant les Alliés

Genève, 5 Novembre.

On mande de Bucarest à la Tribune :

Grâce à de nouveaux renforts franco-anglais arrivés à Doiran, les Bulgares continuent à se retirer vers Strumitza. La lutte est très violente. Les localités bulgares de Popovo, Cepelli et Kurtinino, sont au pouvoir des alliés.

Sur les fronts de Kragelevatz-Kraljevo et de Velès-Istip, les Allemands ont cessé leur offensive, par suite de la formidable résistance des Serbes.

Le général Gallieni et le Conseil Municipal de Paris

Paris, 5 Novembre.

En réponse à la lettre adressée par le général Gallieni au conseil municipal de Paris, le bureau est allé lui rendre visite aujourd'hui à 5 heures, pour lui marquer la gratitude de la population parisienne. M. Adrien Mithouard s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Ministre, Nous venons, mes collègues et moi, saluer dans vos nouvelles fonctions de ministre de la Guerre, l'ancien gouverneur militaire de Paris, dont le nom est inscrit désormais entre les noms des bienheureux fondateurs de la ville, sur le tableau du vieux navire de la Cité. Si dans les jours où l'ennemi marchait sur nous, les Parisiens ont été dignes de l'honneur de servir sous votre commandement, ce n'est pas sans votre courage, et c'est aussi votre confiance dans le soldat résolu, qui s'était engagé à mener la défense jusqu'au bout.

Fiers du rôle que l'armée de Paris a joué dans ces jours fâcheux, nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de tout ce que vous avez fait depuis un an pour assurer la sécurité de la capitale et pour lui permettre de rester vivante, active et libre de son mouvement.

Un moment où l'accomplissement d'un grand devoir vous séparait de nous, Monsieur le Ministre, nous ne nous résignons pas à tourner si vite le page d'histoire que nous avons vécu ensemble. Il nous sera permis demain encore de la garder devant nos yeux, puisque c'est le héros de la bataille de l'Ourcq, puisque c'est le vaillant général Maunoury qui nous succède.

Le général Gallieni, en remerciant les membres du bureau de leur démarche, leur a renouvelé l'expression de son admiration pour la belle attitude de Paris.

Le Sous-Marin allemand en détresse

C'est le « U-9 », il avait touché le fond

La Haye, 5 Novembre.

Suivant une information reçue au ministère de la Marine, c'est le sous-marin U-9 qui, mal gouverné, a touché le fond sur le Noordgerdond, à un mille au large de la côte de Terschelling. Il a été endommagé.

DANS LA MARINE

LES NOUVEAUX AMIRAUX

Paris, 5 Novembre.

Le capitaine de vaisseau Schwere, qui vient d'être nommé contre-amiral, est né en 1862. Dans le grade de lieutenant de vaisseau, il fut chargé de plusieurs missions scientifiques. Comme capitaine de vaisseau, il a commandé le *Justice* et le *Poliveau*. Très versé dans l'étude des poudres, il fut nommé sous-chef d'état-major en 1914. Il exerça en cette qualité le commandement supérieur des canonnières fluviales aux armées. Il a été cité d'ailleurs à l'ordre de l'armée. Il vient d'être appelé par l'amiral Lacaze pour remplir les fonctions de chef de cabinet.

De son côté, le lieutenant de vaisseau, récemment vice-amiral, est né en 1865. Lieutenant de vaisseau, il fut nommé aide de camp de l'amiral Courtois, dans la colonne Sey-

mour. En tant que capitaine de vaisseau, il commanda les flottilles de torpilleurs et sous-marins de l'armée navale. Promu contre-amiral en 1914, il commandait depuis le début des hostilités la brigade des fusiliers marins.

Le nouveau sous-chef d'état-major de la Marine, Paris, 5 Novembre.

Le capitaine de vaisseau Grasset est désigné pour remplir les fonctions de sous-chef d'état-major général de la Marine.

DANS LES BALKANS

L'Attaque contre la Serbie

Les Bulgares reculent devant les Alliés

Genève, 5 Novembre.

On mande de Bucarest à la Tribune :

Grâce à de nouveaux renforts franco-anglais arrivés à Doiran, les Bulgares continuent à se retirer vers Strumitza. La lutte est très violente. Les localités bulgares de Popovo, Cepelli et Kurtinino, sont au pouvoir des alliés.

Sur les fronts de Kragelevatz-Kraljevo et de Velès-Istip, les Allemands ont cessé leur offensive, par suite de la formidable résistance des Serbes.

Le général Gallieni et le Conseil Municipal de Paris

Paris, 5 Novembre.

En réponse à la lettre adressée par le général Gallieni au conseil municipal de Paris, le bureau est allé lui rendre visite aujourd'hui à 5 heures, pour lui marquer la gratitude de la population parisienne. M. Adrien Mithouard s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Ministre, Nous venons, mes collègues et moi, saluer dans vos nouvelles fonctions de ministre de la Guerre, l'ancien gouverneur militaire de Paris, dont le nom est inscrit désormais entre les noms des bienheureux fondateurs de la ville, sur le tableau du vieux navire de la Cité. Si dans les jours où l'ennemi marchait sur nous, les Parisiens ont été dignes de l'honneur de servir sous votre commandement, ce n'est pas sans votre courage, et c'est aussi votre confiance dans le soldat résolu, qui s'était engagé à mener la défense jusqu'au bout.

Fiers du rôle que l'armée de Paris a joué dans ces jours fâcheux, nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de tout ce que vous avez fait depuis un an pour assurer la sécurité de la capitale et pour lui permettre de rester vivante, active et libre de son mouvement.

Un moment où l'accomplissement d'un grand devoir vous séparait de nous, Monsieur le Ministre, nous ne nous résignons pas à tourner si vite le page d'histoire que nous avons vécu ensemble. Il nous sera permis demain encore de la garder devant nos yeux, puisque c'est le héros de la bataille de l'Ourcq, puisque c'est le vaillant général Maunoury qui nous succède.

Le général Gallieni, en remerciant les membres du bureau de leur démarche, leur a renouvelé l'expression de son admiration pour la belle attitude de Paris.

Le Sous-Marin allemand en détresse

C'est le « U-9 », il avait touché le fond

La Haye, 5 Novembre.

Suivant une information reçue au ministère de la Marine, c'est le sous-marin U-9 qui, mal gouverné, a touché le fond sur le Noordgerdond, à un mille au large de la côte de Terschelling. Il a été endommagé.

DANS LA MARINE

LES NOUVEAUX AMIRAUX

Paris, 5 Novembre.

Le capitaine de vaisseau Schwere, qui vient d'être nommé contre-amiral, est né en 1862. Dans le grade de lieutenant de vaisseau, il fut chargé de plusieurs missions scientifiques. Comme capitaine de vaisseau, il a commandé le *Justice* et le *Poliveau*. Très versé dans l'étude des poudres, il fut nommé sous-chef d'état-major en 1914. Il exerça en cette qualité le commandement supérieur des canonnières fluviales aux armées. Il a été cité d'ailleurs à l'ordre de l'armée. Il vient d'être appelé par l'amiral Lacaze pour remplir les fonctions de chef de cabinet.

De son côté, le lieutenant de vaisseau, récemment vice-amiral, est né en 1865. Lieutenant de vaisseau, il fut nommé aide de camp de l'amiral Courtois, dans la colonne Sey-

mour. En tant que capitaine de vaisseau, il commanda les flottilles de torpilleurs et sous-marins de l'armée navale. Promu contre-amiral en 1914, il commandait depuis le début des hostilités la brigade des fusiliers marins.

Le nouveau sous-chef d'état-major de la Marine, Paris, 5 Novembre.

Le capitaine de vaisseau Grasset est désigné pour remplir les fonctions de sous-chef d'état-major général de la Marine.

DANS LES BALKANS

L'Attaque contre la Serbie

Les Bulgares reculent devant les Alliés

Genève, 5 Novembre.

On mande de Bucarest à la Tribune :

Grâce à de nouveaux renforts franco-anglais arrivés à Doiran, les Bulgares continuent à se retirer vers Strumitza. La lutte est très violente. Les localités bulgares de Popovo, Cepelli et Kurtinino, sont au pouvoir des alliés.

Sur les fronts de Kragelevatz-Kraljevo et de Velès-Istip, les Allemands ont cessé leur offensive, par suite de la formidable résistance des Serbes.

Le général Gallieni et le Conseil Municipal de Paris

Paris, 5 Novembre.

En réponse à la lettre adressée par le général Gallieni au conseil municipal de Paris, le bureau est allé lui rendre visite aujourd'hui à 5 heures, pour lui marquer la gratitude de la population parisienne. M. Adrien Mithouard s'est exprimé en ces termes :

DENTIFRICES

ÉLIXIR, PÂTE, POUDRE ou SAVON

BÉNÉDICTIONS

DE SOULAC

MORS CONCOURS - EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

PRODUITS RÉELLEMENT FRANÇAIS

Supérieurs par leur pouvoir antiseptique à tous les Dentifrices connus

Ces DENTIFRICES INCOMPARABLES nettoient extrêmement bien les dents, leur donnent une blancheur éclatante et, en détruisant tous les microbes, les préservent de la carie; entretiennent les gencives et la cavité buccale en parfait état. Leur saveur est infiniment agréable; l'Élixir est particulièrement indiqué aux fumeurs comme gargarisme antiseptique.

Nous recommandons tout spécialement la PÂTE et le SAVON en tubes, vendus en France aux prix suivants:

PÂTE DENTIFRICE	0 ^{fr} .75 le tube
SAVON DENTIFRICE	0 ^{fr} .95 le tube

Il n'y a pas en France, ni dans aucun pays, de Produits meilleurs, ni à meilleur marché



ÉLIXIR DENTIFRICE



PÂTE ou SAVON DENTIFRICE



POUDRE DENTIFRICE

AVIS IMPORTANT

Nous informons nos lecteurs qu'à la suite de l'application de la loi contre les maisons Allemandes et Austro-Hongroises, les deux marques dentifrices "ODOL" et "KALODONT" ont été mises sous séquestre en France, le 24 Décembre 1914 et le 3 Janvier 1915.

Afin que nul n'en ignore et pour éviter que ces deux produits puissent réparaître sur le marché français, par un moyen détourné ou un subterfuge quelconque, nous donnons ci-après l'extraît du dépôt de ces deux marques, publié par le Journal officiel français des Marques de Fabrique:

ODOL - Déposé par la Société Lingner Werke Aktiengesellschaft, à Dassel - ALLEMAGNE.

KALODONT - Déposé par la Société KK Landes Privilegierte Milly Karsenselend und Glycerin Fabrik, von F. Sarg's Sohn & C. à Vienne - AUTRICHE.

AUCUN FRANÇAIS NE DOIT MAINTENANT IGNORER L'ORIGINE DE CES DEUX PRODUITS.

BOUILLON DUVAL EN CUBES VERTS
GROS - 347, rue de Belleville - PARIS

LA SANTÉ PAR

La FERROCARNINE

PHOSPHATÉE

Du Dr VILLARD

remplace le sang décoloré par du sang rouge. Guérit rapidement Anémie, Neurasthénie, Faiblesse, Maladies nerveuses et toutes les maladies dues à un sang trop faible.

PRIX : 3.75

Centre mandat : 4.35

Par postal par 6 paquets, 21 fr. franco

Ph^{ie} FRANC, 200, Bd de la Madeleine
BEAUCHAMP, cours Saint-Louis
ISPA, grand chemin de Toulon, 1
et toutes Pharmacies

Vente en gros : Sibert, rue Tapis-Vert

SI VOUS TOUSSEZ

Si vous avez de l'enrouement, de la bronchite ou de la grippe, n'hésitez pas à prendre des

PASTILLES PONCELET

(Spécialité française)

A votre mari ou à votre fils qui est dans les tranchées n'oubliez pas de lui envoyer une boîte de ces délicieuses pastilles qui arrêtent immédiatement la toux et qui guérissent en trois jours la grippe et la bronchite. Dans toutes les bonnes pharmacies.

Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et dévants incassables.

PRIX UNIQUE 45 fr.

A l'Inouï Tailleur Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 80, Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

LA PHOCEENNE

23 et 25, rue de la Palud, 23 et 25

SIROP INFANTILE GIMIE contre CONSTIPATION, TOUX, CROUTES DE LAIT, RASQUETS, GLAIRES, etc.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cession de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 2^e au 15^e jour après la première insertion.

L'extraît ou avis contiendra la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'acquéreur et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds. L'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Terrain à bâtir

à vendre en totalité ou à lots environnants de terrain, environ de la gare du Prado, 32 mèt. de façade, sur B. Gil. 14. Sa. Vistoch. h. journal

Avis d'Adjudication

Le Mercredi, 10 Novembre 1915, à 15 heures, à la 3^e Sous-Intendance militaire de Marseille, rue Saint-Victor, 9, aura lieu un concours restreint pour la fourniture de 50.000 trosses garnies, 3.000 courroies de manèges, 300 hâliers de cavalerie, 700 ceintures sanitaires pour cavaliers. Les offres seront reçues jusqu'au 10 novembre avant midi, les échellons devront accompagner les offres. Consulter le cahier des charges à la 3^e Sous-Intendance.

Nota. - Les objets mis en adjudication devront être dûment réglementairement, sauf dérogations spéciales indiquées au cahier des charges.

SYPHILIS

GUERISON DÉFINITIVE SANS RECOURS AUX MÉDICAMENTS COMPLEXES DE GIBERT 806 absorbables sans piqûre

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à TOULON : Pharmacie CASTEL-CHABRE

SYPHILIS

Traitement facile et discret même en voyage

La boîte de 40 comprimés 6 fr. 75 franco

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à TOULON : Pharmacie CASTEL-CHABRE

ADJUDICATION

des fournitures nécessaires pour l'année 1916

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat, tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures et de 2 à 4 heures.

SYPHILIS

GUERISON RAPIDE ET SURE par le SYPHILOR

Pharmacie du Globe
39, rue d'Aubagne, Marseille

NECROLOGIE

libre, bonnes références, cautionnement, demande générale, direction, voyageur. E. Christophe, 18, rue Haxo, au 2^e.

MAL SECRET écoulements, syphilis, matrice, etc.

SAGE-FEMME

M^{me} ARNAUD, 25, all. Capucines
Prend pens. Consult. t. l. jours, Dim.

MUSICIENS !

Manque pas d'instrument de musique neufs et d'occasion ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison E. NAU, ZIERES, place de la Bourse, 11, à l'entresol (nouvelles). - Prix très réduits.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

ELECTRICITÉ Installation en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

CARTES POST. actualité, 9 cent. Echantill. 0.05. Bernier 47, r. Lanry Paris.

PERDU baguette horlog. or, Brill. Baillie, 25, Cycles, 100 fr. rec. Le Gérant : VICTOR HEYRIES. Imp.-Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 75.

MALADIES SECRÈTES

de la peau, des poumons

Clinique Ph^{ie} National, 3 Consultations. On ne paie que les remèdes.

BRIQUETS amadou, 1 fr. 25; essence, 1 fr. 75; essence amadou, 2 fr. franco par poste recommandé contre timbres, bons de poste en Blanc ou mandats. SANLAVILLE, 6, r. de l'École, Genève. Lettres, 0.25 c.

OUVRIERS chaudronniers, tôliers et monteurs pour chauffage central, sont demandés. Soc. anon. des Etal. Fasco et Sauvage, rue Chercheff, 78.

COUVERTURES de Cours, Henri Barreille. Dépôt, Petit-Saint-Jean, 22. Téléphone 50.35.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

VIROGENOL

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses caractéristiques, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le Virogenol est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le reminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

PRIX du flacon de 500 gr. 2.25. Le postal ajouter 0.60. Paquet de 60 gr. 0.60.

Dépôt général: PHARMACIE DIANOUX, 30, Bd Chemin d'Aix, MARSEILLE
et Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les Pharmacies.

Feuilleton du Petit Provençal du 6 novembre

Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE

Elle finit par acquiescer à la certitude que ce corridor était terminé, à une assez grande distance, par un escalier et que la porte qui dominait cet escalier ouvrait sur la Tignole dont les eaux, quand elles avaient crû, venaient baigner la marche la plus élevée.

C'était tout ce que voulait savoir la fille d'Hennri, qui n'avait à débiter le ligueur autant d'ardeur qu'en eût mis l'ami le plus fidèle et le plus dévoué.

Aussi, un jour, Marguerite fut aussi heureuse que peut l'être une âme ambiante qui croit avoir surmonté tous les obstacles s'opposant à sa prochaine élévation.

Elle ne parla point à Hombert ni à sa fille des renseignements qu'elle s'était procurés; elle voulait auparavant s'assurer des moyens de réussite; le même soir donc, en se retirant avec sa compagne, au moment où le gardien fermait la porte de la prison d'Hombert, Marguerite lui dit:

— Savez-vous, Pierre, que voici un lieu affreux, et je vous plains presque autant que vos prisonniers d'être obligés d'y venir souvent pour les besoins de votre service?

— Ah! ma noble demoiselle, nous n'avons pas toujours des prisonniers aussi redou-

tables que ce ligueur, et alors on les enferme dans les chambres de la tour. Là, du moins, il y a du jour et de l'air.

— Mais, pendant l'hiver, ce séjour doit être inhabitable?

— Pourquoi cela? Mais, au contraire, il fait moins froid ici que dans les chambres, là-haut.

— Ne sommes-nous pas ici au-dessous du lit de la Tignole?

— Certainement.

— Eh bien! quand les eaux de la rivière sont très hautes, elles doivent entrer par l'ouverture de ce corridor souterrain et remplir tous les cachots.

— Oh! que nenni! cela n'arrive que bien rarement. Ce souterrain va en montant jusqu'à l'escalier qui le termine. Ce escalier est taillé dans le roc vif. Quand la rivière a crû par les pluies d'hiver, elle n'arrive guère, dans sa plus grande croissance, plus haut que la dernière marche.

— J'y vois un autre danger, Pierre. Il me semble qu'un ennemi un peu hardi pourrait bien, en enfonçant cette porte, ce qui n'est jamais bien difficile, entrer par là dans le château pendant que tout le monde est endormi.

— Peste! comme vous y allez! Vous croyez qu'on enfonce une porte massive en fer avec autant de facilité que vous le dites, surtout quand cette porte en fer se trouve justement placée au-dessous du chemin de ronde où des gardes veillent nuit et jour, et quand de bons verrous la retiennent par derrière, sans compter une serrure énorme dont vous pouvez calculer la solidité, car en voici la clef?

— Et le bonhomme montra orgueilleusement une énorme clef qui pendait à sa ceinture.

— Pour vous confier cette clef, reprit Mar-

guerite, il faut, Pierre, que le maître de ceans soit bien sûr de votre fidélité.

— Mon père l'avait avant moi, noble demoiselle. Avant mon père, c'était mon grand-père. Moi, j'espère la laisser à mon fils. C'est l'héritage des Langlois, voyez-vous. Aussi, ni nuit, ni jour, cette clef ne sort de là.

— C'est bien! c'est très bien! Je vois que les seigneurs de Brienne ont bien placé leur confiance.

— On était arrivé à la porte de la tour. Les deux jeunes filles quittèrent le géolier, encore tout engourdi de la conversation qu'il venait d'avoir avec l'héritière de Villeneuve. Celle-ci, de son côté, était enchantée d'être enfin arrivée à la certitude du succès de l'entreprise qu'elle avait méditée.

— En entrant dans la salle où tout le monde se trouvait réuni, car c'était l'heure du repas du soir, Marguerite dit tout bas à l'oreille de Solange:

— Prenez donc un air plus riant... Tout va bien. Vous pourriez enfanter partir demain, j'en suis sûre.

— Demain? fit Solange, se retournant vivement.

— Chut! on nous regarde.

— En ce moment, en effet, Rodolphe avait les yeux fixés sur la fille du comte de Rouillac. Celle-ci s'en aperçut et pâlit. Elle pensa qu'elle allait fuir demain, et, malgré elle, elle se sentit défaillir. Mais elle se remit bientôt, et elle se reprocha aussitôt cette faiblesse de cœur comme une faute, et elle s'efforça de ne songer qu'à son père, à la joie qu'il aurait, à son propre bonheur en revoyant Rouillac. Mais, à chaque instant, son regard se levait involontairement et rencontrait toujours celui de Rodolphe. Il lui semblait que jamais elle n'avait vu sur la physionomie du fils de Robert une telle ex-

pression de tendre pitié, d'adoration muette, et elle pâlit à nouveau. Se pourrait-il?... Mais non, un bonheur si grand n'était pas fait pour elle. Solange souffrait, et lui fallait de bien grands efforts pour retenir ses larmes. Pourquoi? Le savait-elle?... Si Marnital eût été au château, elle serait allée pleurer sur son sein, elle se serait confessée à lui, toute, et le poids qu'elle avait sur la poitrine serait devenu moins lourd, car le bon vieillard l'aurait consolée, aurait terré doucement sa douleur de sa tendresse de père...

Ce soir, plus que jamais, Marguerite comprit qu'il était temps d'éloigner Solange. Elle voyait mieux que l'héritière de Rouillac elle-même ce qui se passait dans le cœur de la pauvre enfant. Elle se promit aussi de faire chèrement payer plus tard au jeune Raucogne la préférence muette qu'il accordait maintenant à sa rivale, mais elle avait trop d'orgueil pour paraître s'en apercevoir.

Cette nuit, qui devait être la dernière que Solange passait au château de Brienne, la jeune fille ne se coucha point. Trop de sensations confuses l'agitaient pour qu'elle pût dormir. Elle se promena longtemps dans sa chambre, et quand tout bruit eut cessé dans la noble demeure, elle ouvrit sa fenêtre, et son regard plongea, rêvant, dans l'immensité d'une nuit si profonde et si noire, où, à lura, là-bas, montait en croissant blond, la lune, doucement atténuée, de la nuit d'été, les larges cimes se découpaient, gigantesques, des arbres étetés semblaient des gnomes, contemplatifs et mélancoliques, des fleurs au plein jour semblaient dormir, doucement inclinées, tandis que les parfums s'échappaient par bouffées, troublantes; et là-bas, dans la campagne, la forêt découpée sa masse sombre éclairée encore quelques minutes de plus comme par un souvenir de

Phocé — par les derniers reflets de l'astre blond.

Les yeux de Solange errèrent pendant plus d'une heure dans la vague indistincte, tandis que sa pensée subissait un engourdissement étrange, dououreux; et dans ce somnambulisme de l'âme, dans ce demi-sommeil cébral, resplendissait, un peu confuse d'abord, plus radieuse et triomphante ensuite, l'image chère qu'elle eût voulu chasser et qu'elle contempla vaincue, heureuse et égarée.

Depuis longtemps déjà elle était plongée dans sa contemplation muette, quand, dans l'angle de la tour qui faisait face à sa chambre, elle aperçut un homme immobile.

— Quel était cet homme? Quel fut, à une heure aussi avancée, l'ami qui venait de la nuit? A lui aussi le sommeil était devenu impossible? Quelles préoccupations causaient cette insomnie? Que faisait-il là, enfin?

A toutes ces questions que s'adressait intérieurement la fille d'Hombert, et auxquelles une vague espérance, peut-être un secret désir, trouvait facilement une réponse, elle sentit son cœur battre avec violence.

Cet homme, quelque chose le lui disait, c'était Rodolphe. Il ne pouvait dormir; c'était parce que certaines pensées, Solange savait cela par elle-même depuis quelques jours, font préférer la veille au sommeil, si amères, si désespérantes que soient ces pensées. Lui! Mais alors était-il donc là, parce qu'elle y était, elle aussi? Un admirable instinct attirait-il donc toujours vers les lieux où le cœur doit trouver une douce joie? Solange ne s'expliquait pas cela, mais elle le sentait, comme elle avait deviné tout à l'heure le bien-aimé. Alors une joie si grande envahit tout son être qu'elle en ressentit comme une morsure au cœur

et qu'un sentiment de pudeur instinctive la ramena dans sa chambre. Elle ferma sa fenêtre et vint s'asseoir sur son lit, où elle chercha à donner un autre cours à ses pensées. Le jour allait naître, et ce jour était le dernier qu'elle devait passer au château. Elle revint sur son bonheur de Rouillac; elle se figura la joie de son père devenu libre; elle tâcha enfin de faire passer devant elle l'image de toutes ces choses qui lui plaisaient tant autrefois, et elle s'étonna de trouver tout cela froid, sans attrait pour elle.

Elle s'accusa d'ingratitude vers son père, envers la sainte demeure de ses premiers jours, envers tous les éléments de sa vie passée; mais ces reproches même ne servaient qu'à lui faire mieux comprendre combien elle était détachée de ses premières affections, combien elle était différente d'elle-même.

Pendant ce temps, Marguerite, de son côté, préparait l'exécution de son dessein. Elle avait fait venir dans sa chambre son cousin Jean de Berr, qui avait quitté, pour la suivre, le vieux château de ses pères.

— Jean, lui dit-elle, pouvez-vous me rendre un service sans me demander d'explications?

— Vous savez bien, Marguerite, que je suis tout à vous; vous n'avez qu'à me commander.

— Vous est-il possible de faire sortir du château un homme sûr, sans rendre compte d'intention qui vous fait agir?

— Je puis, du moins, trouver un prétexte quelconque, cousine. Je l'enverrai, si vous le voulez, à mon castel de Berr.

GUY VANDERQUAND.

(La suite à demain.)